

SESSION DE 2008

**CONCOURS INTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS
ET CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION**

Section : MUSIQUE

Dissertation

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Sujet

« Plus clairement et plus activement que quiconque de sa génération, [Varèse] a établi la nature présente de la musique. Cette nature ne résulte pas des relations de hauteur (consonance-dissonance), ni de douze notes ni de sept plus cinq (Schoenberg-Stravinsky), mais résulte du fait d'accepter tous les phénomènes audibles comme des matériaux propres à la musique. Alors que d'autres continuaient de discriminer les sons « musicaux » d'avec les bruits, Varèse est entré dans le domaine du son lui-même, sans le séparer en deux par l'introduction d'un préjudice mental dans sa perception. Avoir engendré le bruit – dans la musique du xx^e siècle, s'entend – le relie davantage à la nécessité musicale présente que même les Maîtres viennois. »

John CAGE, « Edgard Varèse »,
Nudita Musik [Stockholm], automne 1958 ⁽¹⁾.

Vous commenterez et discuterez cette citation au regard de son contexte temporel et culturel – notamment de l'opinion que Cage émet ici au sujet de Varèse et de la « nécessité musicale présente » –, mais également en élargissant ses perspectives aux domaines ethnomusicologiques et/ou sociologiques qui pourront enrichir votre réflexion sur la dialectique bruit/musique. Votre propos s'appuiera sur des exemples circonstanciés diversifiés, issus des répertoires savants, traditionnels et populaires.

⁽¹⁾ Article reproduit dans : CAGE John, *Silence. Conférences et écrits*, Genève, éditions Héros-Limite, 2003 (p. 92-95). Nouvelle édition (traduction de Vincent Barras) de : CAGE John, *Silence. Lectures and writings*, Wesleyan University Press, Middletown (Conn.), 1961.